

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
DE LA PALMYRE-LES MATHES**

Association déclarée (journal officiel du 7 janvier 1964)

Siège : Mairie des Mathes



Madame, Monsieur

Le conseil d'administration de l'Association des Propriétaires de La Palmyre-Les Mathes vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2024.

Notre assemblée générale s'est tenue à la chapelle de La Palmyre au mois d'août. Nous remercions les nombreux adhérents présents ou représentés à ce moment important de rencontres et de communications entre nous et avec nos élus.

Voici quelques informations de fin d'année :

Notre mairie, construite en 1978, souffre de nombreuses détériorations. Après une estimation plus précise des coûts, la municipalité a renoncé à construire un nouveau bâtiment et s'oriente vers des travaux de rénovation, d'agrandissement et de réorganisation, pour le bâtiment principal et pour les ateliers municipaux.

L'Aménagement Durable des Stations » (A.D.S.), sur lequel nous avons formulé des propositions sur les mobilités et divers aménagements n'a abouti à ce jour qu'au projet d'un belvédère implanté à l'emplacement de l'ancienne fête foraine de la Pinède (derrière Youpiland).

La CARA n'a pas encore diffusé les modifications du ramassage des poubelles vertes, jaunes et des déchets verts qu'elle compte mettre en place l'année prochaine. Nous restons vigilants sur ce sujet, en particulier sur le ramassage des déchets verts qui pénalisera particulièrement notre commune et les habitants qui ont des difficultés pour se rendre dans la déchetterie d'Arvert.

Les études pour la transformation de la baie de Bonne Anse, le marais de Bréjat et le banc de la Mauvaise en « Parc Naturel Régional », voulu par le gouvernement, sont en cours. Les informations sur les conséquences de ce projet ne sont pas encore connues. Des inquiétudes se sont manifestées de la part des pêcheurs et des propriétaires du marais. Nous participons aux concertations.

Le projet du parc éolien de l'île d'Oléron est dans la phase « appel d'offre ». Neuf candidats se sont manifestés. Le lauréat sera connu fin 2024. Les procédures d'évaluation environnementale et d'enquête publique devraient durer jusqu'en 2027. La mise en service serait prévue au-delà de 2030. La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) vient d'ouvrir un débat sur l'avenir de la mer, du littoral, de la biodiversité marine et de l'éolienne en mer qui se terminera le 26 avril 2024. Nous participerons à l'atelier qui se tiendra à Royan en mars.

Les trois tempêtes qui se sont succédé en novembre n'ont pas causé de gros dégâts sur la commune. Le littoral a encore subi une importante érosion. La Grande Côte, la Côte Sauvage et la pointe de l'Embellie ont subi les assauts de la mer.

Suite à l'incendie du club nautique « Palmyre Atlantique Voile », un élan de solidarité se développe sur la commune pour une reprise des activités au plus tôt au printemps dans des locaux provisoires. En attendant les conclusions de l'enquête et le montant des réparations couvertes par les assurances, notre association, en concertation avec le président du PAV, s'associe à cette solidarité.

Vous aurez toutes les nouvelles informations en consultant notre site :

<https://www.aplmlp17-association.com>

Pour être encore mieux informé vous pouvez vous inscrire à la « newsletter » qui vous avertira par mail de la parution des nouveaux articles.

Merci pour votre fidélité à notre association. Elle nous conforte dans notre rôle de défense des intérêts et de l'environnement des propriétaires des Mathes-La Palmyre.

Très cordialement,

Le Président
Bernard CROZON



Le secrétaire général
A. RIMBERT

